



CANTON

d

NOTA.— MM. les Maires sont invités à apporter dans la confection des tables un soin tout particulier. Le manque absolu de quelques-unes et l'irrégularité de quelques autres, ont provoqué plusieurs fois des observations de la part de M. le Procureur de la République. L'intérêt public réclame que cet état de choses cesse. Les irrégularités les plus ordinaires sont le manque de prénoms, de noms ou de dates. La table doit contenir d'abord le nom de famille par ordre alphabétique, puis le prénom, et ensuite la date. MM. les Maires voudront bien se conformer scrupuleusement à cette instruction.

1^{er} feuillet
AN 1875

ACTES DE L'ÉTAT CIVIL

Commune de *M^{le} André de Cubzac*

Arrondissement du Tribunal de 1^{re} instance
DE BORDEAUX

Registre des Naissances

Nous, Juge commissaire nommé par M. le Président du Tribunal de première instance séant à Bordeaux, avons, en exécution des dispositions du Code civil, coté et parafé le présent registre, contenant *Vingt six* feuillets, pour servir à enregistrer et constater les Naissances dans la commune de *M^{le} André de Cubzac* pendant l'an 1875.

A Bordeaux, le 31 Décembre 1874.

S. P. J. J. J.

N. 1

Du 17 Janvier



Marie Bonnin



De quinze Janvier mil huit cent soixante
quatre à quatre heures du soir.

Acte de naissance de Marie Bonnin, née ce jour
à une heure du soir au lieu de Pogrubad, commune de St.
André de Lubac, fille légitime de André Bonnin, cultivateur,
âgé de vingt cinq ans, et de Jeanne Boutin, sans profession,
âgé de vingt quatre ans, mariés et demeurant ensemble
au dit lieu de Pogrubad.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin André Bichedoguen, propriétaire,
âgé de cinquante neuf ans, second témoin Jean Bousuan,
conjugé de la Marie, âgé de soixante deux ans, habitants
de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les
témoin ont signé avec nous, après lecture et nous le
déclarant vrai et certain.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Castanet,
Maire de St. André de Lubac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Moureaux J. Michel Castanet
M. M. Castanet

N. 2

Du 28 Janvier

Jean Peneau

De vingt huit Janvier mil huit cent soixante
quatre à deux heures du soir. Acte de naissance de Jean Peneau
né ce jour à une heure du matin au lieu du Port de Plagne, commune
de St. André de Lubac, fils légitime de Jean Paul Peneau, tonnelier,
âgé de trente un an, et de Marie Antoinette Digas, sans profession,
âgé de vingt six ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu
du Port de Plagne.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Jean Marie Montaut, marchand, âgé de quarante
quatre ans, second témoin Jean Bousuan, conjugué de la Marie,
âgé de soixante deux ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Castanet,
Maire de St. André de Lubac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Moureaux J. M. Montaut
M. M. Castanet

N^o 5

De 30 Janvier
Pierre Hostein

Deux témoins mâles huit cent soixante quinze
à neuf heures du matin.
Acte de naissance de Pierre Hostein, né ce jour à
neuf heures du matin au lieu de Fontboudan, commune de St. André
de Cubzac, fils légitime de Jean Hostein, tailleur de pierres,
âgé de trente huit ans, et de Françoise Pommier, sans profession,
âgé de vingt neuf ans, mariés et demeurant ensemble au
lieu de Fontboudan.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Pierre Boudin, tisserand, âgé de trente
un ans, second témoin Jean Bourcier, concubine de la Mairie,
âgé de soixante deux ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par
le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont
signé avec nous après lecture, et nous l'avons déclaré que c'est en sa
Contaté suivant la loi par moi Jean Michel Costant,
Maire de St. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Hostein
Boudin
Bourcier

N^o 4

9 Février
Goyon

Deux témoins mâles huit cent soixante quinze
à neuf heures du matin.
Acte de naissance de Bernard Goyon, né le jour
à six heures du matin au lieu de St. André
de Cubzac, fils naturel de Marguerite Goyon, concubine
âgé de vingt quatre ans, demeurant au lieu de Larzac,
commune de Gauriac, arrondissement de May, Girond,
et de père inconnu.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Bourcier, concubine de la Mairie,
âgé de soixante deux ans, second témoin Pierre Camy, garde
champêtre, âgé de cinquante ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par
Madame Geniel, saq. femme, demeurant à St. André de
Cubzac, nous avons rédigé le présent acte que les témoins
et la déclarante ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Jean Michel Costant,
Maire de St. André de Cubzac, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.

Geniel
Camy
Costant

N^o 7

De 16 Février



Marguerite Beaumont



Deux témoins mâles huit cent soixante quinze
à deux heures du soir.

Acte de naissance de Marguerite Beaumont, née
à cinq heures du matin au lieu de L'haucourt, commune de
St. André de Cubzac, fille légitime de Jean Hélyon Beaumont, tisserand,
âgé de trente deux ans et de Marie Gault Hélyon, sans profession,
âgé de vingt huit ans, mariés et demeurant ensemble au lieu
de L'haucourt.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Leonard Imbat, propriétaire, âgé de quarante
vingt cinq ans, second témoin Jean Bourcier, concubine de la Mairie,
âgé de soixante deux ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et la
déclarante ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Jean Michel Costant,
Maire de St. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Beaumont
Imbat
Bourcier
Costant

N^o 6

De 21 Février

François Ferdinand
Laporte

Par acte en date du sept
Mars mil neuf cent
quatre inscrit à la
Mairie de la Rochelle,
François Ferdinand Laporte
dont la naissance est
constatée dans l'acte
contre, a contracté mari-
age avec Marie Louise
Emma Douresseau.
Donner mention faite par
nous officier de l'état
civil le deux avril mil
neuf cent quatre
Edouard Lapeyron

De vingt un Février mil huit cent soixante
quinze à neuf heures du matin.

Acte de naissance de François Ferdinand Laporte,
né le jour huit de ce mois, à onze heures du matin au lieu
de St. André de Cubzac, fils légitime de Jean Laporte, journalier
âgé de quarante deux ans, et de Marie Barriac, sans
profession, âgé de trente deux ans, mariés et demeurant
ensemble au lieu de St. André de Cubzac.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Bourcier, concubine de la Mairie,
âgé de soixante deux ans, second témoin Jean Garab, garçon
boulanger, âgé de vingt trois ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que
les témoins et la déclarante ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Jean Michel
Costant, Maire de St. André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Laporte
Garab
Geniel
Costant

N^o 7
Duf. Mar
Janne Lozeu

De vingt cinq Février mil huit cent soixant
quatre à onze heures du matin.
Acte de naissance de Jeanne Lozeu, née à onze heures
deux de matin, au bourg de S. André de Lubrac, fille
naturelle de Jean Marie Lozeu, charronnier, âgé de trente cinq
ans, et de Marguerite Leau, sans profession, âgée de trente
ans, non mariés, et demeurant ensemble au bourg de S. André de Lubrac.
Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Bernard Bourcier, ormeurier, âgé de
vingt cinq ans, second témoin Jean Bourcier, concubine de la
Mère, âgée de soixante dix ans, habitante de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et
le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Constataci devant la loi par moi Jean Michel Costant
Maire de S. André de Lubrac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil, le 25 Fevry 1864.

Pro Courtois
J. M. Costant

N^o 8
Duf. Mar
Catherine

De treize Mars mil huit cent soixante quatre à
trois heures du soir.
Acte de naissance de Jeanne Carthe, née le dix six
à onze heures du soir, au bourg de S. André de Lubrac, fille
légitime de Nephthé Carthe, garçon d'hôtel, âgé de vingt
quatre ans, et de Marguerite Bonneuil, lesseuse, âgée de vingt
ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de S. André de Lubrac.
Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Pierre Carmy, gard champêtre, âgé de
vingt ans, second témoin Jean Bourcier, concubine de la Mère,
âgé de soixante dix ans, habitante de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et
le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Constataci devant la loi par moi Jean Michel Costant
Maire de S. André de Lubrac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Carmy
Catherine
J. M. Costant

N^o 9
Duf. Mar
Janne Drillon



De quinze Mars mil huit cent soixant quatre
à neuf heures du matin.
Acte de naissance de Jeanne Drillon, née à huit heures
deux de matin au lieu de Berte, commune de S. André de
Lubrac, fille légitime de Jean Drillon, cultivateur, âgé de
trente deux ans, et de Marguerite Thomas, cultivateuse, âgée de
vingt cinq ans, mariés, demeurant ensemble au dit lieu de Berte.
Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Bourcier, propriétaire, âgé de vingt
sept ans, second témoin Jean Bourcier, concubine de la Mère,
de soixante dix ans, habitante de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et
signé avec nous après lecture, et nous le déclarant qui est
noté avoir.



Constataci devant la loi par moi Jean Michel Costant
Maire de S. André de Lubrac, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.

Decedee à Saint André
de Lubzac (Gronde) le
dix huit Decembre mil
neuf cent cinquante cinq
le dix neuf decembre
mil neuf cent cinquante
cinq.
Le Maire
J. M. Costant

Constataci devant la loi par moi Jean Michel Costant
Maire de S. André de Lubrac, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.
J. M. Costant

N^o 10
Duf. Mar
Catherine Costant

Extrait d'acte de l'écrou
mil neuf cent deux émis
à la dénommée Pagnard Carde
Catherine Costant dont le mariage
est constaté ci conté a contracté
mariage avec l'écrou Costant
nous avons fait par nous
officier de l'état civil le jour
quatorze Mars mil neuf
cent deux.

De vingt quatre Mars mil huit cent soixante quatre
à deux heures du matin.
Acte de naissance de Catherine Costant, née le vingt
deux à onze heures et demi du soir, au lieu de la
Garonne, commune de S. André de Lubrac, fille légitime
de Jean Costant, cultivateur, âgé de vingt sept ans, et de Marguerite
Bataud, sans profession, âgée de vingt six ans, mariés et
demeurant ensemble au dit lieu de la Garonne.
Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Bourcier, concubine de la Mère,
âgé de soixante dix ans, second témoin Jean Pagnard, cultivateur,
âgé de trente sept ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et
le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Constataci devant la loi par moi Jean Michel Costant
Maire de S. André de Lubrac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Costant Pagnard
J. M. Costant

N. 15

Du 23 Avril

Jeanne Davias

Du vingt-un Avril mil huit cent soixante quatre
à neuf heures du matin.
Acte de naissance de Jeanne Davias, née hier à quatre
heures de soir au lieu de Raylet, commune de l'évêché de
Cubrac, fille légitime de Pierre Davias, cultivateur, âgé de
vingt sept ans, et de Jeanne Petit, cultivateuse, âgée de dix ans
ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Raylet.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Parmi témoins Pierre Cortis, marchand de pacaples, âgé
de soixante ans, Louis Tomin Jean Rousseau, curé de la
paroisse de l'évêché de Raylet, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les
témoins et déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Bastant,
Maire de l'évêché de Cubrac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Davias Pierre Cortis père
Rousseau
J. M. Bastant

N. 16

Du 24 Avril

Maria Elize

Du vingt quatre Avril mil huit cent soixante quatre
à quatre heures du soir, acte de naissance de Maria Elize,
née hier à six heures de soir au bourg de l'évêché de Cubrac,
fille légitime de Pierre Elize marchand tailleur, âgé de vingt
sept ans, et de Marie Macaire, sans profession, âgée de dix
sept ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de l'évêché de Cubrac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Parmi témoins Jean Rousseau, marchand, âgé de vingt huit
ans, et Jean Esquart boulanger, âgé de vingt sept ans, témoins
habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le
déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Bastant,
Maire de l'évêché de Cubrac, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.

Elize
Rousseau
J. M. Bastant

N. 17

Du 1. Mai



Pierre Gaston Bourignon



Du premier Mai mil huit cent soixante quatre
à onze heures du matin.

Acte de naissance de Pierre Gaston Bourignon,
né hier tout le soir, à onze heures du matin au bourg de
l'évêché de Cubrac, fils légitime de Pierre Bourignon
quarante ans, âgé de trente ans, et de Jeanne Kerguer,
sans profession, âgée de trente ans, mariés et demeurant
ensemble au bourg de l'évêché de Cubrac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Parmi témoins Pierre Gamy, garde champêtre, âgé de
cinquante ans, Louis Tomin Jean Vigi, boulanger, âgé de trent
trois ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les
témoins et déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Bastant,
Maire de l'évêché de Cubrac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Elize
Gamy
J. M. Bastant

N. 18

Du 3 Mai

Jeanne Barrière

Décédée à St. André de
Cubzac, le 17 Août mil
neuf cent soixante deux
le dix. sept Août mil
neuf cent soixante deux
le 11 au
Cubzac

Du trois Mai mil huit cent soixante quatre à neuf
heures du matin. Acte de naissance de Jeanne Barrière, née
le premier Mai à onze heures du matin au lieu de Raylet, commune de
l'évêché de Cubrac, fille légitime de Jean Barrière cultivateur, âgé
de trente ans, et de Marie Fudubert, cultivateuse, âgée de trente ans,
mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Raylet.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Parmi témoins Jean Rousseau, curé de l'évêché de Cubrac, âgé de
soixante six ans, Louis Tomin Jean Bartin, boulanger, âgé de quarante quatre ans,
demeurant ensemble au lieu de Raylet au lieu de Raylet.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé
avec nous après lecture, et que le déclarant qui a dit ou écrit.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Bastant,
Maire de l'évêché de Cubrac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Barrière
Bartine
J. M. Bastant

N^o 19
Du 7 Mai
Catharin Morin
Decedee à Jonzac
(charité maritime) le
cinq juin mil neuf cent
soixante et un.
le sept juin mil neuf
cent soixante et un -
le Maire,
Lucy Pannier

Du sept Mai mil huit cent soixante quand à
deux heures du soir,
Acte de naissance de Catharin Morin, né le jour
même, au bourg de St. André de Tubrae, fille légitime de Michel
Morin, cordonnier, âgé de vingt cinq ans, et de Jeanne Rousseau
sans profession, âgée de vingt trois ans, mariés et domiciliés
ensemble au bourg de St. André de Tubrae.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Joseph Bourget, serurier, âgé de vingt
quatre ans, second témoin Jean Rousseau, concubine de la défunte,
agés de soixante deux ans habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui, les témoins et
le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Contaté suivant la loi par nous Jean Michel Gastand,
Maire de St. André de Tubrae, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Journeaux Morin et
Bourget s. M. Gastand

N^o 20
Du 18 Mai
Antoine Lagnat
Acte de naissance de
si Saint Charles de La Roche le
10 Mars mil neuf cent
soixante et un
le Maire
de Jonzac

Du dix huit Mai mil huit cent soixante quand à
deux heures du matin,
Acte de naissance de Antoine Lagnat, né le jour de
même à deux heures du soir à St. Pierre, commune de St. André de
Tubrae, fils légitime de Pierre Lagnat cultivateur, âgé de
vingt neuf ans, et de Jeanne Lafont sans profession, âgée de
vingt cinq ans, mariés et domiciliés ensemble à St. Pierre.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Bernard, cordonnier, âgé de quarante
huit ans, second témoin Jean Guinaudie, marchand, âgé
de vingt cinq ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui, les témoins
ont signé avec nous après lecture et sur le déclarant qui est intervenu.
Contaté suivant la loi par nous Jean Michel Gastand,
Maire de St. André de Tubrae, faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil.

Guinaudie Jean Bernard
s. M. Gastand

N^o 21
Du 18 Mai
Honoré Bellu



Du dix huit Mai mil huit cent soixante
quatre à deux heures du soir,
Acte de naissance de Honoré Bellu, né le jour
de même à deux heures du soir à St. Pierre, commune de St. André de
Tubrae, fils légitime de Jean
Bellu, cultivateur, âgé de vingt huit ans, et de Jeanne Morin
sans profession, âgée de vingt ans, mariés et domiciliés
ensemble au dit lieu de St. Pierre.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Pierre Laport, marchand de poisson, âgé
de vingt cinq ans, second témoin Jean Guinaudie, marchand, âgé
de vingt cinq ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui, les témoins
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Contaté suivant la loi par nous Jean Michel Gastand,
Maire de St. André de Tubrae, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil, Jean Bellu

Laport Guinaudie
s. M. Gastand

Decedee à Jonzac (pauvre)
le vingt sept April mil neuf cent
soixante et un - le Maire
Lucy Pannier

N^o 22
Du 21 Mai
Jacques Audouin

Du vingt un Mai mil huit cent soixante quand à
deux heures du matin, Acte de naissance de Jacques Audouin
né le jour de même à deux heures du soir à St. Pierre, commune de
St. André de Tubrae, fils légitime de Etienne Audouin, marié
agé de vingt huit ans, et de Elizabeth Goyzac, sans profession,
agée de vingt deux ans, mariés et domiciliés ensemble à
St. Pierre de Tubrae.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Michel Gastand, Maire, âgé de quarante
un ans, second témoin Jacques Gibon, cultivateur, âgé de trente
un ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui, les témoins
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Contaté suivant la loi par nous Jean Michel Gastand,
Maire de St. André de Tubrae, faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil.

Gibon Audouin
s. M. Gastand

Par acte en date du vingt dix
sept mil neuf cent cinquante
à la mairie de Pladoc (Gironde)
Jacques Audouin dont la
naissance est constatée dans l'acte
de naissance est contracté mariage
avec Elizabeth Goyzac fille Lafont
Dont mention faite par nous,
officier de l'état civil à quatre mai
mil neuf cent cinquante.
Audouin
Decedee à Saint Charles de La Roche le
10 Mars mil neuf cent
soixante et un
le Maire
de Jonzac
Lucy Pannier

N. 25

Du 27 Mai

Du vingt cinq Mai mil huit cent soixante quinze
à quatre heures du soir.
Acte de naissance de Marie Charpentier, née hier à
trois heures du soir au bourg de St. André de Lubrau, fille
légitime de Pierre Charpentier, maçon âgé de trente huit
ans, et de Catherine Cognat, sans profession, âgée de
trente trois ans; mariés et demeurant ensemble au bourg
de St. André de Lubrau.

Le père de l'enfant a été reconnu être femelle.
Premier témoin Jean Rousseau, concubine de la mère,
âgé de soixant deux ans. Second témoin Pierre Camy, garde
champêtre, âgé de cinquante ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins
ont signé avec nous après lecture et non le déclarant qui
n'est pas venu.

Contaté suivant la loi par moi Jean Michel Costant,
Maire de St. André de Lubrau, faisant la fonction d'officier public de
l'état civil.

J. Rousseau
P. Camy
J. M. Costant

N. 24

Du 29 Mai

Pierre Camy

Du vingt neuf Mai mil huit cent soixante quinze à deux
heures du soir. Acte de naissance de Pierre Camy, né hier à deux
heures et demi du soir, au bourg de St. André de Lubrau; fils légitime de
Nicola Justin Camy, ferronnier, âgé de trente six ans, et de Marie
Peyron, modiste, âgée de vingt huit ans; mariés et demeurant ensemble
au bourg de St. André de Lubrau.

Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Bernard Gallard, peintre, âgé de cinquante
trois ans. Second témoin Pierre Rousseau, marchand, âgé de cinquante
ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins
ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Jean Michel Costant,
Maire de St. André de Lubrau, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Bernard Gallard
Pierre Rousseau
J. M. Costant

N. 23

Du 14 Juin



Gaston Claude Morel

Décédé le 22 Mars 1865 à l'âge de 70 ans.
C'est à Saint André de Lubrau, le 14 Juin 1865.
Le Maire, J. M. Costant

Le Maire, J. M. Costant

N. 26

Du 14 Juin

Gabriel Michal Berganton

Du quatorze Juin mil huit cent soixante quinze
à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Gaston Claude Morel, né hier
à six heures à sept heures du matin, au bourg de St. André de Lubrau,
fils légitime de Auguste François Morel, habitant au quatorze vingt
cinq rue de la République à Louvain, et de Marie Genevieve, sans
profession, âgée de vingt un ans, et le père de l'enfant, âgé de trente
ans; mariés et demeurant ensemble à Louvain.

Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Joseph Morel, marchand, âgé de vingt
sept ans. Second témoin Jean Rousseau, concubine de la mère, âgé
de soixant deux ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de
l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé
avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Jean Michel Costant, Maire
de St. André de Lubrau, faisant la fonction d'officier public de
l'état civil.

J. M. Costant
J. Morel

Du quatorze Juin mil huit cent soixante quinze à deux
heures du soir.

Acte de naissance de Gabriel Michal Berganton, né
hier à deux heures du soir au lieu de Poppebelle commune de
St. André de Lubrau; fils légitime de Bernard Berganton, âgé
de vingt neuf ans, et de Jeanne Robert, sans profession, âgée
de vingt un ans; mariés et demeurant ensemble au lieu de Poppebelle.

Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Antoine Cabutear, halquier, âgé de cinquante
trois ans. Second témoin Jean Morel, facteur, âgé de trente ans,
habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de
l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé
avec nous après lecture et non le déclarant qui n'est pas venu.

Contaté suivant la loi par moi Jean Michel Costant,
Maire de St. André de Lubrau, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

J. Morel
A. Cabutear
J. M. Costant

N^o 27
Du 17 juin
Elizabeth Baillon

Le dix sept juin mil huit cent soixante quinze
à neuf heures du matin.
Acte de naissance de Elizabeth Baillon, née le quatorze
de ce mois à une heure et demie au bourg de St André de Lubrau,
fille légitime de Jean Michel Baillon, tonnelier, âgé de
vingt neuf ans, et de Mathilde Louise Balthusy, sans
profession, âgée de vingt trois ans, mariés et demeurant
ensemble au bourg de St André de Lubrau.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Etienne Brisson, cultivateur, âgé de quarante
cinq ans, second témoin Jean Bousman, concubine de la
dite femme, âgé de soixant deux ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Contaté suivant la loi par nous Jean Michel Baillon
marié de St André de Lubrau, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Baillon J. M.
Procureur D'office Etienne
R. de Costantini

N^o 28
Du 19 juin
Jean Joseph
Baillon

Le dix neuf juin mil huit cent soixante quinze
à dix heures du matin.
Acte de naissance de Jean Joseph Baillon, né hier à
huit heures du soir au bourg de St André de Lubrau, fils
légitime de Jean Baillon, charronnier, âgé de trente sept
ans, et de Marie Biais, sans profession, âgée de trente
trois ans; mariés et demeurant ensemble au bourg de
St André de Lubrau.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Pierre Gamy, garde champêtre, âgé de
cinquante ans, second témoin Jean Bousman, concubine de la
dite femme, âgé de soixant deux ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

écrite à Saint André de Lubrau
le dix sept juin mil huit cent soixante
cinq
Le dix sept septembre mil huit
cent soixante cinq
L'officier



N^o 29
Du 19 juin
Jean Louis
Baillon



Procureur D'office Etienne
R. de Costantini

Contaté suivant la loi par nous Jean Michel
Baillon marié de St André de Lubrau, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.
Raymond Jean
R. de Costantini

Le dix neuf juin mil huit cent soixante quinze
à dix heures et demi du matin.
Acte de naissance de Jean Louis Baillon, né hier
à huit heures et demi du soir au bourg de St André de
Lubrau; fils légitime de Jean Baillon, charronnier, âgé
de trente sept ans, et de Marie Biais, sans profession, âgée
de trente trois ans; mariés et demeurant ensemble au bourg
de St André de Lubrau.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Pierre Gamy, garde champêtre, âgé de
cinquante ans, second témoin Jean Bousman, concubine de la
dite femme, âgé de soixant deux ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Contaté suivant la loi par nous Jean Michel
Baillon marié de St André de Lubrau, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.

Raymond Jean
R. de Costantini

N^o 30
Du 3 juillet
Jean Agnès
Beyraus

Le trois juillet mil huit cent soixante quinze
à trois heures du soir.
Acte de naissance de Jean Agnès Beyraus, né hier
à neuf heures au bourg de St André de Lubrau, fils
légitime de Pierre Beyraus, sellier, âgé de vingt neuf
ans, et de Marie Pannard, sans profession, âgée de
vingt neuf ans; mariés et demeurant ensemble au bourg
de St André de Lubrau.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Martial Guillet, cultivateur, âgé de
cinquante quatre ans, second témoin Pierre Pannard, concubine
de la dite femme, âgé de quarante ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté devant la loi par moi Jean Michel Castant, Maire de S. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Jullet J. P. J. P. J. P.
J. M. Castant

Du seize juillet mil huit cent soixante quinze.

Acte de naissance de Louis Vigi, né avant hier à quatre heures du matin, au bourg de S. André de Cubzac, fils légitime de son père paternel, âgé de trente deux ans, et de sa femme Adeline Maati, sans profession, âgée de vingt deux ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de S. André de Cubzac.

Le père de l'enfant a été reconnu être marié.

Premier témoin Xavier Peyron, fermier, âgé de trente ans, second témoin Victor Lafon, cordier, âgé de vingt huit ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté devant la loi par moi Jean Michel Castant, Maire de S. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Beyron fils Vigi
J. M. Castant

Du vingt deux juillet mil huit cent soixante quinze à trois heures du soir.

N° 32

Du 22 juillet



Pierre Denis



Acte de naissance de Pierre Denis, né hier à deux heures du soir au bourg de S. André de Cubzac, fils légitime de son père, marchand de grains, âgé de vingt quatre ans, et de sa femme Denis sans profession, âgée de vingt ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de S. André de Cubzac.

Le père de l'enfant a été reconnu être marié.

Premier témoin Pierre Bost, marchand, fermier, âgé de trente trois ans, second témoin Raymond Soule, charpentier, âgé de vingt quatre ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté devant la loi par moi Jean Michel Castant, Maire de S. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

P. Bost
J. M. Castant

Du vingt six juillet mil huit cent soixante quinze à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Pierre Cognat, né hier à onze heures et demie au lieu de Flagnac, commune de S. André de Cubzac, fils légitime de Pierre Cognat, tonnelier, âgé de vingt neuf ans, et de sa femme Cognat, sans profession, âgée de vingt quatre ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Flagnac.

Le père de l'enfant a été reconnu être marié.

Premier témoin Jean Coureau, cultivateur, âgé de soixant deux ans, second témoin Pierre Cognat, charpentier, âgé de cinquante ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté devant la loi par moi Jean Michel Castant, Maire de S. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Pierre Cognat
J. M. Castant

Décédé à Bordeaux le vingt quatre Février mil neuf cent cinquante neuf, le vingt sept Février mil neuf cent cinquante neuf, le trois

N° 31
Du 16 juillet
Louis Vigi
Décédé à Saint André de Cubzac, le vingt deux Décembre mil neuf cent cinquante cinq, le vingt et un Décembre mil neuf cent cinquante six, le trois

N:54

Du 26 juillet
Jean Provinau

Du vingt six juillet mil huit cent soixante quatre
à six heures du matin
Acte de naissance de Jean Provinau, né à six heures
quatre heures du matin, au lieu de l'école communale de St André de
Labrac; fille légitime de Jean Provinau, cultivateur, âgé de
trente deux ans, et de Jeanne Stegout, catholique, âgé de trente
deux ans, mariés et demurant ensemble au dit lieu de Labrac.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Provinau, conjugué de la Mairie, âgé de
soixante deux ans. Second témoin Jules Vigé, boulanger, âgé de
trente deux ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin et
le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Jean Michel Castanet,
Maire de St André de Labrac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Provinau
J. Vigé
R. M. Castanet

N:56

Du 21 juillet
Henry Bourreau



Du vingt un juillet mil huit cent soixante
quatre à deux heures du soir.

Acte de naissance de Henry Bourreau, né à deux heures
trente au lieu de St André de Labrac, fils naturel de
Mathilde Bourreau, catholique, demurant à St André de Labrac, âgé
de trente deux ans, et de son père inconnu.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Bourreau, conjugué de la Mairie, âgé de
soixante deux ans. Second témoin Pierre Bourg, garde champêtre,
âgé de cinquante ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le témoin
Bourreau, son père, âgé de trente deux ans, demurant à St André de
Labrac, nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le
déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Jean Michel Castanet,
Maire de St André de Labrac, remplissant la fonction
d'officier public de l'état civil.

Provinau
R. M. Castanet

N:57

Du 20 juillet
Jean Bourreau

Du dix huit juillet mil huit cent soixante quatre à
six heures du matin.

Acte de naissance de Jean Bourreau, né le vingt huit de ce
mois à huit heures du soir au lieu de St André de Labrac; fils
légitime de Pierre Témoin Bourreau, fermier, âgé de trente deux ans,
et de Jeanne Elisabeth Gabard, son épouse, âgé de vingt
neuf ans, mariés et demurant ensemble au lieu de St André.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Bourreau, conjugué de la Mairie, âgé
de soixante deux ans. Second témoin Gabriel Cortier, laboureur,
âgé de trente huit ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Jean Michel Castanet,
Maire de St André de Labrac, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.

Gab. Bourreau
R. M. Castanet

N:57

Du 10 Août
Hélène Loulas

Du dix Août mil huit cent soixante quatre à
trois heures du soir.

Acte de naissance de Hélène Loulas, née le huit de ce
mois à onze heures et quinze de soir au lieu de St André de
Labrac; fille légitime de Guillemin Loulas, charbonnier,
âgé de vingt cinq ans, et de Chérieu Briens, son épouse,
âgé de vingt trois ans, mariés et demurant ensemble
au lieu de St André de Labrac.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Pierre Bourreau, fermier, âgé de
trente huit ans. Second témoin Emil Loulas, charbonnier, âgé de
vingt quatre ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que
le témoin ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Jean Michel Castanet,
Maire de St André de Labrac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Bourreau
Loulas
R. M. Castanet

N. 38

Du 16 Août

Acte de naissance de Marie-Luce Fourme, née le jour de huit heures du matin, au bourg de S. André de Cubzac, fille légitime de Jean-Luc Fourme, comme principal de contribution, âgé de trente-huit ans, et de Jeanne Dachary, son épouse, âgée de trente-quatre ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de S. André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Théophile Patissier, âgé de trente-trois ans, second témoin Jacques Trénaud, serurier, âgé de quarant-huit ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constataé suivant la loi par moi Jean Michel Castané, Maire de S. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Ch. Traud, hige
M. J. M. Cordeau

N. 39

17 Août

Acte de naissance de Jeanne Gombau, née à midi et demi heures du matin, au village de Prouan, commune de S. André de Cubzac, fille légitime de Jean Gombau, propriétaire cultivateur, âgé de vingt-quatre ans, et de Marie-Henri, sans profession, âgée de vingt-quatre ans, mariés et demeurant ensemble au village de Prouan.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Etal Gaston, bouvier, âgé de cinquante ans, second témoin Jean Gillet, maçon, âgé de cinquante ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constataé suivant la loi par moi Jean Michel Castané, Maire de S. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Epustanpen Gombau
J. Gillet
J. M. Cordeau

N. 40

Du 30 Août



Marie Fortin

Par acte en date de ce jour, nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Decidé à Paris (9^h)
le dix juillet mil neuf cent cinquante neuf.
le treize et un juillet mil neuf cent cinquante neuf.
le quatre
Requies
N. 41

Du 6

Jeanne Chevrolat

Acte de naissance de Marie Fortin, née à quatre heures du matin au bourg de S. André de Cubzac, fille légitime de Bernard Fortin, serrurier, âgé de quarant ans, et de Françoise Vazeille, tailleur en robe, âgée de trent-trois ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de S. André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Louis Coula, charrier, âgé de vingt-quatre ans, second témoin Pierre Barry, garde champêtre, âgé de quarant ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constataé suivant la loi par moi Jean Michel Castané, Maire de S. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

B. Fortin
J. M. Cordeau

Acte de naissance de Jeanne Chevrolat, née à quatre heures du matin, au lieu de Bourbonnais, commune de S. André de Cubzac, fille légitime de Bernard Chevrolat, serrurier, âgé de vingt-quatre ans, et de Marie Dupuy, sans profession, âgée de vingt-deux ans, mariés et demeurant ensemble au lieu de Bourbonnais.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Louis Peyron, ferronnier, âgé de trent ans, second témoin Jean Rousseau, concierge de la mairie, âgé de soixant-dix ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constataé suivant la loi par moi Jean Michel Castané, Maire de S. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

J. Peyron
J. Chevrolat
Bernard Chevrolat
J. M. Cordeau

N^o 42
Du 7 7^{bre}
Jean Etglai
Delmas

Marié à Beulle
Gironas le vingt deux jour
de neuf cent dix huit
avec Pierre et Cassé
de vingt la jumelle
de deux ans et demi
L'acte
recédé à Blaye (Gironde)
le dix huit mil neuf cent
de deux ans et demi
le Maie
L'acte

N^o 43
Du 21 7^{bre}
Jean Boyer
Boynat

Acte de naissance
le dix huit mil neuf cent
de deux ans et demi
le Maie
L'acte

Acte de naissance de Jean Etglai Delmas, né le jour
à quatre heures du soir au village de Chaproyade, commune de
St André de Cubzac, fils légitime de Pierre Delmas, cultivateur
âgé de trente cinq ans, et de Jean Cassagne, son épouse,
âgée de trente ans, mariés et demeurant ensemble au dit
lieu de Chaproyade.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Coussieu, cultivateur, âgé de cinquante deux ans, second témoin Jean Etglai, cultivateur,
âgé de trente trois ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin
ont signé avec nous après lecture et non le père qui a été en savoir.
Contrat suivant la loi par moi Jean Michel Castanet,
Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

J. Coussieu
J. Etglai
J. Michel Castanet

Acte de naissance de Jean Boyer Boynat, né le jour
à dix heures du matin au lieu de Boynat, commune de
St André de Cubzac, fils légitime de Jean Boyer
Maire de Boynat, âgé de vingt quatre ans, et de
Marie Boyer, son épouse, âgée de vingt huit ans,
mariés et demeurant ensemble au lieu de St André de Cubzac.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean P. Bernaiche, marchand, âgé de quarante
un ans, habitant de cette commune.
Second témoin Guillaume Dorin, cultivateur, âgé de quarante
un ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de
l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le témoin
ont signé avec nous après lecture et non le déclarant qui est
Contrat suivant la loi par moi Jean Michel Castanet,
Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.

J. Bernaiche
G. Dorin
J. Michel Castanet

N^o 44
Du 27 7^{bre}



François Marie
Madeline Moore



L'acte de naissance de vingt
sept ans et demi, né le jour
à dix heures du matin au lieu de
Boynat, commune de St André de
Cubzac, fils légitime de Jean Boyer
Maire de Boynat, âgé de vingt quatre
ans, et de Marie Boyer, son épouse,
âgée de vingt huit ans, mariés et
demeurant ensemble au lieu de St
André de Cubzac.
Le sexe de l'enfant a été
reconnu être masculin.

J. Boyer
M. Moore

N^o 45
Du 28 7^{bre}
Amélie Moynard

Acte de naissance de François Marie Madeline
Moore, né le jour à dix heures du matin au lieu de
Boynat, commune de St André de Cubzac, fils légitime de Jean Baptiste
Moore, docteur en médecine, âgé de vingt huit ans, et de
Jeanne Marie Boynat, son épouse, âgée de
vingt deux ans, mariés et demeurant ensemble au lieu de
Boynat.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Paul Jean Coussieu, cultivateur, âgé de trente
sept ans, second témoin Jean Etglai, cultivateur, âgé de
vingt trois ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin
ont signé avec nous après lecture.
Contrat suivant la loi par moi Jean Michel Castanet,
Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Decédé à St André de Cubzac
de deux ans et demi
le dix huit mil neuf cent
de deux ans et demi
le Maie
J. Coussieu
J. Etglai
J. Michel Castanet

Acte de naissance de Amélie Moynard, née le jour
à cinq heures du matin au lieu de Boynat, commune de
St André de Cubzac, fille légitime de Pierre Moynard, cultivateur
âgé de vingt neuf ans, et de Marie Moynard, son épouse,
âgée de vingt huit ans, mariés et demeurant ensemble au lieu de
Boynat.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Pierre Camy, garde champêtre, âgé de
cinquante ans, second témoin Jean Boyer, cultivateur, âgé
de trente ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le témoin
ont signé avec nous après lecture et non le déclarant qui est en
Contrat suivant la loi par moi Jean Michel Castanet,
Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.

P. Camy
J. Boyer
J. Michel Castanet

N. 46

Du 29 7^{bre}

Mari Lazzari

Du vingt neuf Septembre mil huit cent soixante
quatre à deux heures de soir.

Acte de naissance de Marie Lazzari, née à deux
heures du matin au lieu de la Bière, commune de St. André
de Lubra, fille légitime de Jean Lazzari, domestique, âgé
de vingt six ans, et de Roseme Gugot, sans profession, âgé
de trente six ans, mariés et demeurant ensemble au dit
lieu de la Bière.

Le dit enfant a été reconnu être femelle.
Premier témoin Jean Rousseau, concubine de la mère,
âgé de soixante deux ans, second témoin Jean Baynaud, chaudronnier,
âgé de trente sept ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé
avec nous après lecture, et nous le déclarant qui a été en savoir.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Costant,
Maire de St. André de Lubra, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Raymond Jean
J. M. Costant

N. 47

Du 8^{bre}

Mari Robert

Du quatre Octobre mil huit cent soixante quatre
à onze heures de matin.

Acte de naissance de Bernard Robert, né à deux heures
du soir au lieu de la Poppeblade, commune de St. André
de Lubra, fils légitime de Michel Robert, sieur de la Roche,
âgé de trente trois ans, et de Marie Colletaud, sans profession,
âgé de vingt cinq ans, mariés et demeurant ensemble au
dit lieu de la Poppeblade.

Le dit enfant a été reconnu être mâle.
Premier témoin Pierre Lacroix, marié, âgé de quarante ans,
second témoin Jean Baynaud, chaudronnier, âgé de trente sept
ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins
ont signé avec nous après lecture, et nous le déclarant qui a
été en savoir.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Costant,
Maire de St. André de Lubra, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Raymond Jean
J. M. Costant

N. 48

Du 9 8^{bre}

Gaston Laurent
Ducos

Du neuf Octobre mil huit cent soixante quatre
à quatre heures de soir.

Acte de naissance de Gaston Laurent Ducos, né à deux
heures du matin au lieu de St. André de Lubra, fils
légitime de Victor Ducos, propriétaire, âgé de vingt huit ans,
et de Marie Duprat, sans profession, âgé de vingt deux
ans, mariés et demeurant ensemble au lieu de St. André de Lubra.

Le dit enfant a été reconnu être mâle.
Premier témoin Jean Rousseau, concubine de la mère,
âgé de soixante deux ans, second témoin Pierre Baynaud, garde
champêtre, âgé de cinquante ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par
le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé
avec nous après lecture, et nous le déclarant qui a
été en savoir.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Costant,
Maire de St. André de Lubra, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Raymond Jean
J. M. Costant

N. 49

Du 22 8^{bre}

Louis Pierre

Du vingt deux Octobre mil huit cent soixante
quatre à onze heures de matin.

Acte de naissance de Louis Pierre, né à deux heures
du soir au lieu de Gaston, commune de St. André de
Lubra, fils légitime de Pierre Pierre, cultivateur, âgé de
vingt quatre ans, et de femme Joaze, cultivateuse, âgée de vingt
ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Gaston.

Le dit enfant a été reconnu être femelle.
Premier témoin Pierre Baynaud, garde champêtre, âgé de
cinquante ans, second témoin Jean Rousseau, concubine de
la mère, âgé de soixante deux ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins
ont signé avec nous après lecture, et nous le déclarant qui a
été en savoir.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Costant,
Maire de St. André de Lubra, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Raymond Jean
J. M. Costant

Il est en date du vingt
cinq janvier mil huit cent
soixante quatre le présent acte
de naissance, Louis Pierre
est le père et le dit enfant
est le fils légitime de
celui-ci et de la dite mère
après lecture et signature
de tous les témoins et
de nous, Maire de St. André
de Lubra, faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.

Le Maire,
J. M. Costant

Par acte en date du vingt huit décembre mil neuf cent quatorze visé sur les registres de l'état civil de cette commune Henry Joseph Antoine Béguin dont la naissance est constatée dans l'acte ci contre et contracté mariage avec Jeanne Audouin dont mention faite par nous officier de l'état civil le jour vingt huit décembre mil neuf cent quatorze.

Henry Joseph
Antoine Béguin

Du 25 8^h

à dix heures du matin.
Acte de naissance de Henry Joseph Antoine Béguin, né le vingt trois de ce mois à huit heures et demie du soir, au bourg de St. André de Cubzac; fils légitime de Jean Baptiste Béguin, marchand, âgé de vingt huit ans, et de Jeanne Elisabeth Chivie, sans profession, âgée de vingt quatre ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de St. André de Cubzac.

Par acte en date du treize avril mil huit cent quatre vingt dix neuf, visé sur les registres de l'état civil de cette commune Henry Joseph Antoine Béguin, dont la naissance est constatée dans l'acte ci contre et contracté mariage avec Jeanne Audouin dont mention faite par nous officier de l'état civil le dix huit avril mil huit cent quatre vingt dix neuf.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Désiré Gauthier, bourgeois, âgé de vingt cinq ans. Second témoin Jean Boussier, commis de la mairie, âgé de soixante dix ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Certifié suivant la loi par moi Jean Michel Costant, maire de St. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Du 25 8^h

Par acte en date du sept 25 mil huit cent cinquante six, visé sur les registres de cette commune Henry Béguin dont la naissance est constatée dans l'acte ci contre et contracté mariage avec Jeanne Audouin dont mention faite par nous officier de l'état civil le jour 25 avril mil huit cent cinquante six.

Acte de naissance de Pierre Bernard, né le vingt trois de ce mois à onze heures et demie du soir, au lieu de la Puyade commune de St. André de Cubzac; fils légitime de Pierre Bernard, cultivateur, âgé de trente trois ans, et de Jeanne Couers, sans profession, âgée de vingt six ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de la Puyade.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Boussier, commis de la mairie, âgé de soixante dix ans. Second témoin Victor Lafon, cultivateur, âgé de vingt huit ans, habitant de cette commune.

Du 25 8^h

Pierre Bernard

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture et nous le déclarant qui a dit nos avoir certifié suivant la loi par moi Jean Michel Costant, maire de St. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Acte de naissance de Pierre Bernard, né le vingt trois de ce mois à onze heures et demie du soir, au lieu de la Puyade commune de St. André de Cubzac; fils légitime de Pierre Bernard, cultivateur, âgé de trente trois ans, et de Jeanne Couers, sans profession, âgée de vingt six ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de la Puyade.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Boussier, commis de la mairie, âgé de soixante dix ans. Second témoin Victor Lafon, cultivateur, âgé de vingt huit ans, habitant de cette commune.

Du 25 8^h

Pierre Bernard

N^o 22

Du 2 g^{br}

Jean Larrieu

Par acte en date du vingt six Novembre 1900 mille neuf cent, en vertu de la loi sur le Liban, le Pouvoir, Jean Larrieu dont la naissance est constatée ci-côtre et contracté mariage avec Catherine Capresbo, dont mariage fait par nous officier de l'état civil le quatre Décembre mille neuf cent

E. Dauterive
Marié à Bordeaux le vingt deux Novembre mille neuf cent vingt quatre avec Geneviève Jean le vingt six Novembre mille neuf cent vingt quatre
Le Maire

Decédé à Monestoul-Montignac (Dordogne) le vingt trois Février mille neuf cent soixante et un.
Le Maire,

N^o 23

Du 11 g^{br}

Thoma. Normandin

15

Du deux Novembre mil huit cent soixante quinze à cinq heures du soir.

Acte de naissance de Jean Larrieu, né hier à quatre heures du matin, au lieu du Chauvin communal St. André de Lubrac, fils légitime de Elu Larrieu, jardinier, âgé de quarante cinq ans, et de Jeanne Godet, sans profession, âgée de trente ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu du Chauvin.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Baptiste de Noanfont, rentier, âgé de cinquante trois ans, second témoin Jean Boussac, concubine de la Mairie, âgé de soixante dix ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Constaté devant la loi par moi Jean Michel Castant, marié de St. André de Lubrac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Larrieu

D. Noanfont

NOUVEAU
J. M. Castant

Du quinze Novembre mil huit cent soixante quinze à trois heures du soir. Acte de naissance de Thoma. Normandin né ce jour quinze Novembre, à six heures du matin, au lieu de Barlet, communal de St. André de Lubrac, fils légitime de Jean Normandin, cultivateur, âgé de trente ans, et de Marie Dublain, cultivateuse, âgée de trente ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Barlet.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Louis Lerrand, propriétaire, âgé de cinquante huit ans, second témoin Jean Boussac concubine de la Mairie, âgé de soixante dix ans, demeurant à St. André de Lubrac, et le premier témoin à Lubrac.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté devant la loi par moi Jean Michel Castant marié de St. André de Lubrac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Normandin

NOUVEAU

J. M. Castant

1841
dax
neu

N. 14

Du 16 g^{bre}
Marie Anna
Boehlinger

Decidee à Cubzac les
Ponts (Gironde) le dix
sept octobre mil huit cent
soixante trois.

le dix huit octobre mil
neuf cent soixante trois
le Maire,
L. Cassaigne

Du seize Novembre mil huit cent soixante trois
à onze heures du matin.

Acte de naissance de Marie Anna Boehlinger, née
hier à sept heures du soir au bourg de St. André de Cubzac,
fille légitime de Ignac Boehlinger, cultivateur, âgé de quarante
sept ans, et de Anna Fauteux, sans profession, âgée de quarante
ans; mariés et demeurant ensemble au bourg de St. André de Cubzac.
L'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Jean Rousseau, concubine de la Mairie, âgé
de soixante dix ans, second témoin Jacques Gibon, cultivateur, âgé
de trente ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de
l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le
déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contate suivant la loi par moi Jean Michel Cassaigne, maire
de St. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de
l'état civil.

Boehlinger & Gibon
procurer
L. M. Cassaigne

N. 15

Du 24 g^{bre}
Louis Emile
Larmie

Du vingt quatre Novembre mil huit cent soixante
trois à trois heures du soir.

Acte de naissance de Louis Emile Larmie né ce
jour à six heures du matin au lieu du Pouilh, commune
de St. André de Cubzac; fils légitime de Alphonse Firmin
Larmie, domestique, âgé de vingt trois ans, et de Catherine
Fredérique, sans profession, âgée de vingt deux ans; mariés
et demeurant ensemble au dit lieu du Pouilh.

L'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Jean Baynaud, charronnier, âgé de
trente sept ans, second témoin Jacques Gibon, cultivateur,
âgé de trente ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les
témoin ont signé avec nous après lecture, et nous le
déclarant qui a dit ne savoir.

Contate suivant la loi par moi Jean Michel Cassaigne,
Maire de St. André de Cubzac, remplissant la fonction
d'officier public de l'état civil.

Baynaud & Gibon
procurer
L. M. Cassaigne

N^o 16

Du 2/9^{bre}

André Bellu

16

Du vingt cinq Novembre mil huit cent
soixante quinze à neuf heures du matin
Acte de naissance de André Bellu, né hier à
neuf heures du soir au lieu du Chauvin, commune de St. André
de Cubzac; fils légitime de Guillaume Bellu, maçon
âgé de trente sept ans, et de Jeanne Bernis, sans
profession, âgée de trente quatre ans, mariés et demeurant
ensemble au dit lieu du Chauvin.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Pierre Camy, garde champêtre, âgé
de cinquante ans. Second témoin Jean Rousseau, commis g. de
la Mairie, âgé de soixante deux ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Carbonet,
mair de St. André de Cubzac, faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil.

Bellu Camy Rousseau
J. M. Carbonet

N^o 17

Du 13 D^{bre}

Elisabeth Moari femme
Antoinette Dalzac

Du treize Décembre mil huit cent soixante quinze
à six heures du soir.
Acte de naissance de Elisabeth Moari femme Antoinette
Dalzac, née hier à une heure du matin au bourg de St. André
de Cubzac; fille légitime de son Baptiste Gaston Dalzac,
chou de noisain, âgé de trente ans, et de Marguerite Aïsa
Rosali Duranthon, âgée de vingt sept ans, mariés demeurant
ensemble à Libourne.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Antoinette Duranthon, commis négociant
âgé de vingt six ans. Second témoin Jean Rousseau, commis g.
de la Mairie, âgé de soixante deux ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les
témoin ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel
Carbonet, mair de St. André de Cubzac, faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil.

Rousseau Duranthon Dalzac
J. M. Carbonet

Procès verbal de simple lit
7 annes mil huit cent quatre
vingt dix huit inscrit à la
Mairie de Bordeaux Elisabeth
Moari femme Antoinette Dalzac
acte de naissance et constaté
dans l'acte ci. contre a contracté
mariage avec des autres
Francini Dubouché

Décédé à Paris 17^o Arrondissement
le seize Mars mil huit cent
soixante sept
le vingt trois Mars mil
huit cent cinquante sept
de Paris

N. 18
Du 17 D. 18

Etienne Bouleaud
L'acte en date du quatorze
deux mil neuf cent quatre
vingt sept a été inscrit au
livre de la commune de
Cubrac, dont le mariage
est constaté par le contrat
mariage avec Marie
Garnier, dont le mariage
est inscrit au livre de
l'état civil de la commune
de Cubrac, le deux
deux mil neuf cent quatre

Deu dieu sept Décembre mil huit cent soixante
quatre à onze heures du matin.
Acte de naissance de Etienne Bouleaud, né hier à deux heures
du soir au lieu de Bois de Lafont, commune de St. André de
Cubrac; fils légitime de Etienne Bouleaud, cultivateur, âgé de vingt
huit ans, et de Marie Destrie, sans profession, âgé de vingt
deux ans; mariés et demeurant au bourg de la commune de St. Germain,

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Paul Cousteau, notaire, âgé de
quatre sept ans, Second témoin Eugène Mancard, négociant, âgé
de trente cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte, lequel, témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Costant,
Maire de St. André de Cubrac, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Bouleaud Etienne

J. P. Cousteau

[Large signature and flourish]

N. 19
Du 23 D. 18

Henry Raboulet
L'acte en date du vingt trois
deux mil neuf cent
sept, inscrit au
livre de la commune
de Cubrac, dont le
mariage est constaté
par le contrat mariage
avec Marie Garnier,
dont le mariage est
inscrit au livre de
l'état civil de la commune
de Cubrac, le deux
deux mil neuf cent

Deu vingt trois Décembre mil huit cent soixante
quatre à cinq heures du soir.

Acte de naissance de Henry Raboulet, né à deux heures
du soir au lieu de la Cabaye, commune de St. André
de Cubrac; fils légitime de Jean Raboulet, cultivateur,
âgé de trente un ans, et de Jeanne Bigolle, sans profession,
âgé de vingt huit ans; mariés et demeurant ensemble
au dit lieu de la Cabaye.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Raymond, charronnier, âgé
de trente sept ans, Second témoin Jean Bourcier, cultivateur
de la Cabaye, âgé de soixante dix ans, habitant de cette commune.

J. M. Costant

Sur la requête et présentation à nous
faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le
présent acte qu'les témoins et le déclarant ont signé
avec nous après lecture.

Compté suivant la loi par moi Jean Michel
Castanet, maire de St André de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Raboulet Jean

Peyronnet Jean, Pour l'enfant

J. M. Castanet

N^o 60

Du 27 D^u

Marg^{te} Bourreau

Décédée à Bourreau
le vingt cinq Septembre
mil neuf cent soixante
le premier octobre mil
neuf cent soixante -
le jour,

Mejessin

Des vingt sept Décembre mil huit cent soixante
quatre à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Marguerite Bourreau, née le
vingt cinq de ce mois à une heure du matin, au bourg de St André
de Cubzac; fille légitime de Étienne Bourreau, maçon, âgé
de vingt six ans, et de Marie Gillet, sans profession, âgée
de vingt trois ans, mariés et demeurant ensemble au bourg
de St André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Pierre Biguerre, maçon, âgé de soixante
un an. Second témoin François Gillet, maçon, âgé de vingt
cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qu'les
témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant la loi par moi Jean Michel Castanet
Maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Bourreau Étienne

Pierre Biguerre

François Gillet

J. M. Castanet

N^o 61

Du 27 D^u

Jean Bourreau

Du vingt sept Décembre mil huit cent soixante
quatre à dix heures du matin.

Acte de naissance de Jean Bourreau, né le vingt
cinq de ce mois à une heure et quart du matin, au bourg
de St André de Cubzac; fille légitime de Étienne Bourreau,
maçon, âgé de vingt six ans, et de Marie Gillet, sans

professeur, âgé de vingt trois ans; marié et demeurant
ensemble au Bourg de St. André de Cubzac.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Pierre Biguerie, maçon, âgé de cinquante
deux ans. Second témoin François Gillet, maçon âgé de
vingt cinq ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant la loi par moi Jean Michel Castanet,
Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Pierre Bourgeois
Biguerie
François Gillet
J. M. Castanet

Clos et arrêté le présent registre, contenant
soixante-un actes de naissances, ce jour trente un Décembre
mil huit cent soixante quinze, par nous Jean
Michel Castanet, Maire de St. André de Cubzac,
remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Le Maire
J. M. Castanet

Dépt de la Gironde

Cable Alphabétique

18
28

des actes de naissances de St. André-de-Cubzac

Arrondissement
de Bordeaux

Année 1875

	n ^{os} des actes	Noms et prénoms	Dates des actes
1	22	Audouin Jacques	21 Mai 1875
2	1	Bonnin Marie	1 ^{er} Janvier
3	f	Beaumont Marguerite	16 Février
4	11	Bellouard Jules & Arisone Léopoldine	27 Mars
f	17	Bourigean Pierre Gaston	1 ^{er} Mai
6	18	Barrière Jeanne	3 f
7	21	Belle Marie	18 f
8	26	Berganton Gabriel Michel	14 Juin
9	27	Baillon Elisabeth	17 f
10	34	Boivin Jeanne	26 Juillet
11	50	Béguin Henry Joseph Antoine	2f 8 ^h
12	f1	Bernard Pierre	2f f
13	f4	Boeklingue Marie Anne	16 9 ^h
14	f6	Belle André	2f f
15	60	Boursan Marguerite	27 10 ^h
16	61	Boursan Jeanne	27 f
17	23	Charpentier Marie	2f Mai
18	24	Camus Pierre	29 f
19	36	Coudreau Henry	31 Juillet
20	41	Charlot Jeanne	6 7 ^h
21	9	Duillon Jeanne	1f Mars
22	1f	Davies Jeanne	21 Avril

23	32	Denis Pierre	22 juillet
24	42	Delmas Louis Aglae	7 g ^h
25	48	Ducos Gaston Laurent	9 g ^h
26	57	Dubois Charlotte Marie Jeanne Antoinette	13 D ^h
27	52	Eyraud Jeanne Agne	3 juillet
28	40	Fortin Marie	20 Aout
29	4	Goyon Bernard	9 Fevrier
30	10	Gentis Catherine	24 Mars
31	39	Gombiau Jeanne	19 Aout
32	3	Heostem Pierre	20 Janvier
33	6	Laporte Francon Ferdinand	21 Fevrier
34	7	Loree Jeanne	27 f
35	38	Lac Tourmau Marie	16 Aout
36	46	Lanaud Marie	29 g ^h
37	52	Larrain Jean	2 g ^h
38	55	Larmie Louis Emile	24 f
39	59	Morin Catherine	7 Mars
40	37	Morel Gaston Claude	4 Juin
41	44	Mouret Francon Marie Madeleine	27 g ^h
42	45	Meynard Amelie	28 f
43	53	Normandin Chema	15 g ^h
44	2	Penaud Jean	28 Janvier
45	12	Penaud Anne	29 Mars
46	37	Picaud Jean	20 juillet
47	49	Pierre Louis	22 g ^h
48	38	Raymond Jean Joseph	19 Juin
49	39	Raymond Jean Emile	19 f
50	47	Reobert Bernate	4 g ^h
51	58	Reulland Ant.	11 D ^h

52	19	Raboult Henry	19 D ^h
53	8	Sauthe Jeanne	13 Mars
54	20	Seynat Antoin	18 Mars
55	27	Soules Helene	10 Aout
56	14	Talustan Mathurin	14 Aout
57	53	Teynat Pierre	26 juillet
58	43	Teynat Jean Henry	27 g ^h
59	13	Urdon Francon	1 Aout
60	16	Uzige Marie	24 f
61	24	Uzige Louis	16 juillet

Clouet arrive le premier table
 contenant soixante-un autres noms, ce qui sont vingt
 janvier mil huit cent soixante deux par nom
 Soussignol, par Michel Gastant, maire de St Pierre
 de Cubzac, remplissant la fonction d'officier public
 de l'etat civil.

L. Noain
 J. M. Clouet